

Cette scène se trouve dans le deuxième épisode de la pièce. Antigone a tenté d'enterrer son frère Polynice, s'est fait arrêter et est conduite enchaînée jusqu'à Créon qui l'interroge. Elle lui tient tête, justifie sa désobéissance, le ton monte. Il s'agit donc d'un *άγων*, une scène d'affrontement entre celui qui a interdit cet enterrement, sous peine de mort, et celle qui a délibérément transgressé cet ordre. Comme souvent dans la tragédie athénienne, au-delà de la tension dramatique créée par l'opposition de deux tempéraments, c'est surtout leur opposition politique qui est proposée, par le biais d'un mythe, à la réflexion des spectateurs dans le théâtre de Dionysos.

## I/ LA COMMUNICATION DANS CETTE SCÈNE D'AGON

### A/ *Malgré la virulence de leur opposition, les deux personnages s'entendent et se répondent*

1/ Ils répondent aux questions de l'un ou de l'autre.

- à la question d'Antigone v.497, Crémon répond au vers suivant par une négation : οὐδέν, qui est le COD du verbe précédent θέλεις : non, [je ne veux] rien [de plus].
- à la question de Crémon v.510, Antigone répond au vers suivant sur le fond, par une variation lexicale : οὐκ ἐπαιδεῖ (est-ce que tu ne rougis pas / tu n'as pas honte?) / οὐδὲν γὰρ αἰσχρόν : non [je ne rougis pas] car il n'est pas honteux de... La particule γάρ est ici importante, parce qu'elle indique qu'elle va justifier la réponse en argumentant.
- à la question de Crémon deux vers plus bas, οὐκον ὄμαιμος, elle répond cette fois par l'affirmative, en reprenant exactement le même terme ὄμαιμος.

2/ Ils désignent ce qui vient d'être dit par un pronom démonstratif.

- v.498, τοῦτ[ο] désigne ce que vient de dire Antigone au vers précédent : la possibilité pour Crémon de la mettre à mort (κατακτεῖναι), d'où le neutre.
- v.508, le même pronom démonstratif τοῦτο désigne tout ce que vient de dire Antigone.
- v.509, le pronom démonstratif χοῦτοι = καὶ οὗτοι désigne les Cadméens dont il a été question au vers précédent : eux aussi pensent comme elle.
- v.515, le pronom démonstratif ταῦθ' = ταῦτα désigne les paroles prononcées par Crémon au vers précédent : le mort ne sera pas d'accord avec ce que Crémon vient de prétendre.
- v.521, le pronom démonstratif τάδε (= ces paroles, au neutre pluriel) désigne de même la maxime prononcée par Crémon au vers précédent.

3/ Ils reprennent, soit de manière identique, soit en polyptotes, soit en figures étymologiques, des termes de la réplique précédente, preuve qu'ils les ont entendus

- ὁρᾶς/ὁρῶσι- ὄμαιμος (x2)– οὔτοι (x2)– οὐχθρος/συνέχθειν – φίλος / συμφιλεῖν / φιλητέον

4/ Ils enchaînent en complétant la phrase précédente : ὥλετο... πορθῶν

5/ ou en utilisant des connecteurs de conséquence/d'opposition : δῆτα (x 2), δέ, ὄμως, ἀλλά, νυν.

### B/ *Pourtant cette communication ne permet pas un véritable dialogue*

Les positions des deux protagonistes sont inconciliables, ce qui peut se repérer de plusieurs manières :

1/ Une phrase résume cette opposition irréductible :

$\omega\varsigma \ \dot{\epsilon}\mu\omega\dot{\iota} \ \tau\hat{\omega}\nu \ \underline{\sigma\hat{\omega}\nu} \ \lambda\hat{\omega}\gamma\omega\nu$ $\grave{\alpha}\rho\epsilon\sigma\tau\grave{\omega}\nu \ o\grave{\nu}\delta\grave{\epsilon}\nu \ \mu\eta\delta' \ \grave{\alpha}\rho\epsilon\sigma\theta\epsilon\iota\eta \ \pi\sigma\tau\acute{\epsilon}$ $o\grave{\nu}\tau\omega \ \delta\acute{\epsilon} \ \kappa\grave{\alpha}\iota \ \sigma\dot{\iota} \ \underline{\tau\acute{\alpha}\mu}' \ \grave{\alpha}/\phi\alpha\eta\delta\acute{\alpha}\nu\sigma\tau\acute{\epsilon} \ \acute{\epsilon}\phi\eta\sigma\cdot$	<b>(pronom personnel / adj. possessif)</b> <i>(figure étymologique)</i> <b>(pronom personnel / adj. possessif)</b>
--	--

Elle oppose en chiasme les première et deuxième personnes du singulier, en les mettant en parallèle

par l'utilisation du datif (ἐμοί / σοί) mais en les opposant par deux tournures négatives : la double négation οὐδέν / μηδέ et le préfixe négatif ἀφ (ἀπό) – ανδανοντα.

2/ Les pronoms personnels de la première et deuxième personne utilisés par Créon sont repris avant et après cette phrase : ἐγώ μέν, repris plus tard deux fois par σύ / σύ δέ et à la fin de la scène dans le génitif absolu : ἐμοῦ ζῶντος opposé à γυνή. Ils sont destinés à accentuer les différences.

3/ Le refus d'admettre la position de l'autre s'exprime souvent par des négations.

- A la tournure interro-négative οὐκ ἔπαιδει induisant une réponse positive (est-ce que tu ne rougis pas..) Antigone au contraire répond « Non » : οὐδέν αἰσχρόν.
- Au jugement dépréciatif δυσσεβή de Créon, Antigone oppose un refus de l'accepter, en adoptant la position de son frère : οὐ μαρτυρήσει.
- A Créon qui insiste en reprenant le même adjetif substantivé en polyptote, cette fois au datif : τῷ δυσσεβῆ, Antigone répond « Non, car » : οὐ γάρ.

On peut donc dire que même s'il ne s'agit pas d'*« un dialogue de sourds »*, puisque chacun des protagonistes *entend* ce que lui dit l'autre, il s'agit d'un duel frontal dans lequel chacun REFUSE de se laisser persuader par les arguments de l'autre. Leurs positions sont inconciliaires.

### **C/ Alors qui mène le jeu dans cette fin de scène et qui l'emporte ?**

1/ Dans les 11 premiers vers de notre extrait, c'est clairement Antigone qui mène le jeu

- en posant une question à laquelle Créon répond
- et en monopolisant la parole dans une petite tirade : sur 11 vers au total, elle en prononce 10.

Agacée par un dialogue qui n'avance à rien, elle le provoque pour qu'il en finisse et l'envoie à la mort (κατακτεῖναι) en mentionnant sa tyrannie (ἡ τυραννίς).

2/ Mais au lieu de s'emporter, Créon tente de faire prendre conscience à Antigone de son isolement et de l'absurdité (à ses yeux) de sa position. Cette tentative donne lieu à une stichomythie dans laquelle Créon mène le jeu, mais face à une Antigone qui réplique et réfute point par point, de sorte que l'égalité du nombre de vers rend compte d'une relative égalité dans le rapport de forces.

3/ Cette impuissance à la faire changer de position oblige Créon, à bout de ressources, à mettre fin à la discussion (et à la scène) par une réplique misogyne et tyrannique : sa position politique lui en donne ce pouvoir, mais ce faisant, il cède à la demande initiale d'Antigone, de la faire mourir. Notre extrait a donc une composition circulaire, accentuée par la reprise de la racine κατ- (κατακτεῖναι / κάτω). Au final, c'est donc plutôt Antigone qui obtient ce qu'elle voulait, mais au prix de sa vie.

## **II/ EN QUOI CRÉON SE MONTRE-T-IL TYRANNIQUE ?**

### **A/ C'est un roi légitime, mais qui exerce un pouvoir absolu fondé sur la terreur**

1/ En tant que frère de Jocaste, membre de la famille royale et dernier survivant après les morts d'Oedipe, Etéocle et Polynice, c'est un βασιλεύς. Si Antigone l'accuse de tyrannie (v.506), ce n'est donc pas à cause de l'origine de son pouvoir, mais de sa manière de l'exercer.

2/ Ce terme τυραννίς, qui n'est d'ailleurs pas systématiquement péjoratif dans la tragédie, désigne un régime dans lequel le dirigeant monopolise tous les pouvoirs. La *sententia* (phrase gnomique au présent de vérité générale) des v.506-507 en donne une définition :

Ἄλλ' ἡ τυραννίς πολλά τ' ἄλλ' εὐδαιμονεῖ / κᾶξεστιν αὐτῇ δρᾶν λέγειν θ' ἢ βούλεται.

Elle résume en effet le droit (ἔξεστιν) de décider (βούλεται), dire/proclamer (λέγειν) et exécuter

(δρᾶν) dans tous les domaines. Ainsi Crémon a exercé son pouvoir législatif en édictant la proclamation (κήρυγμα) à l'encontre de Polynice, il exerce son pouvoir judiciaire en interrogeant Antigone pour décider de son sort (θέλεις κατακτεῖναι μ[ε]), et son pouvoir exécutif en donnant l'ordre de l'emmener, ce qu'il fait de manière oblique à la fin de la scène : κάτω νυν ἐλθοῦσα.

Cette concentration des pouvoirs est typique d'un régime monarchique, tyrannique ou pas, et c'est ce qui la différencie du régime démocratique athénien, dans lequel le pouvoir législatif se partage entre la Boulé et l'Ecclésia, le pouvoir judiciaire entre l'Héliée et l'Aréopage, et le pouvoir exécutif est exercé par plusieurs archontes : cette séparation des pouvoirs, avec des partages d'attributions et des systèmes de contrôles réciproques (cf diagramme), permet une régulation et interdit, en principe, une concentration favorable à la tyrannie.

3/ Les citoyens athéniens qui assistent à la pièce et qui siègent forcément, par ailleurs, dans telle ou telle assemblée, ne peuvent donc qu'être surpris par le fait que Crémon, bien qu'il semble parler au nom des Cadméens qui constituent le chœur et qu'il désigne par un adjectif démonstratif au pluriel globalisant (τῶνδε Καδμείων), non seulement ne leur a pas demandé leur avis mais surtout exerce sur eux une terreur qui leur interdit d'ouvrir la bouche (εἰ μὴ γλώσσαν ἔγκληοι φόβος). C'est ce motif de la crainte qui apparaît dans notre extrait comme le premier indice de tyrannie. L'image du verbe σοὶ δ' ὑπίλλοντιν στόμα est encore plus explicite : au sens propre, c'est celle d'un animal apeuré qui replie sa queue sous lui : quoiqu'il prétende exercer son pouvoir dans l'intérêt des Cadméens, Crémon en fait les transforme en animaux effrayés.

### **B/ Crémon discrimine pour rassembler**

1/ Il ne faut pas s'offusquer de ce que Crémon conclut la scène par une remarque misogyne : ἐμοῦ δὲ ζῶντος οὐκ ἄρξει γυνή. La démocratie athénienne effectue la même discrimination, et Aristophane fera un sujet de comédie d'une assemblée de femmes. Cela dit, la femme, quoiqu'interdite de rôle politique, est dans tout l'espace méditerranéen la maîtresse de la maison et de toute l'économie dans l'espace privé. On lui reconnaît donc un rôle, mais qui ne doit pas envahir la sphère politique. Cette misogynie n'est donc pas une caractéristique de la tyrannie de Crémon.

2/ En revanche, Crémon exerce un pouvoir personnel, signalé au début et à la fin de l'extrait par le même pronom personnel en polyptote : ἐγώ / ἐμοῦ. Il a tiré prétexte du duel fraticide d'Etéocle et Polynice pour instituer un héros national (Etéocle) et un traître absolu (Polynice), en opérant une distinction nette mais certainement forcée entre le « bon » et le « méchant » ennemi (οὐχθρος) : Άλλ' οὐχ ὁ χρηστὸς τῷ κακῷ λαχεῖν ἵσος. / Πορθῶν δὲ τήνδε γῆν· ὁ δ' ἀντιστὰς ὕπερ.

Cette distinction au nom de la raison d'Etat, établie par lui seul pour faire un exemple, induit l'honneur à rendre à l'un (τιμᾶς x2, χάριν) et l'opprobre à infliger à l'autre. L'obéissance à ce décret, sous peine de mort, est censée ranger tout le corps social derrière lui. L'ennemi Polynice est donc **utilisé** comme bouc émissaire, et sa mort est **instrumentalisée** puisque le cadavre, traité comme de la chair qu'on laisse pourrir en plein air à la merci des charognards, doit rappeler à tous ce qu'ils risquent à leur tour en n'acceptant pas ce décret.

### **C/ Crémon impose à chaque Thébain un dilemme scandaleux**

1/ Mais en légiférant sur la sépulture à donner ou pas à un mort, Crémon se mêle de ce qui ne le regarde pas et confond les plans du politique et du religieux. Si les Athéniens pouvaient tout à fait concevoir

qu'on n'accorde pas les honneurs funéraires à un ennemi et qu'on lui refuse des funérailles en territoire athénien, cela impliquait seulement qu'on allait devoir l'enterrer (ou l'incinérer) ailleurs, en exil. Créon aurait tout aussi bien pu décréter des funérailles nationales pour l'un, et strictement familiales pour l'autre. Mais en aucun cas, aux yeux des Athéniens, il ne peut décréter un refus de sépulture : c'est justement cela qui est impie (polyptote δυσσεβῆ, δυσσεβεῖ, en opposition au verbe σέβειν).

2/ Créon a de la terre une vision politique : Πορθῶν δὲ τήνδε γῆν· ὁ δ' ἀντιστὰς ὑπερ. La terre est l'espace physique qui a été attaqué et dévasté par Polynice et au contraire défendu par Etéocle. Mais il refuse d'admettre que la terre, c'est aussi l'espace sacré dans lequel on doit descendre pour aller au royaume des morts. Les adverbes κάτωθεν / κάτω rappellent avec insistance cette dimension verticale transcendante. Or Créon, et Tirésias le lui rappellera un peu plus tard dans la pièce, retient à la surface de la terre un mort qui à présent relève de ses profondeurs, avec une juridiction différente.

3/ Créon impose donc une loi qui s'oppose à celle des dieux, ce que lui rappelle Antigone :

Ὄμως ὅ γ' Ἀιδης τοὺς νόμους τούτους ποθεῖ.

Le terme νόμους est essentiel : il désigne ici ce qu'on appelle les « lois non écrites », celles qui appartiennent au domaine religieux. Créon décide donc de ce qui concerne Hadès, il se substitue à lui, ce qui est le **comble de l'hubris** pour un mortel.

4/ En outre, en interdisant la sépulture de Polynice sous peine de mort, il met chaque Thébain(e) en demeure de faire un choix intenable entre l'obéissance à la loi politique et l'obéissance à la loi religieuse, toutes deux indispensables. Créon met donc chacun dans la cité en porte-à-faux par rapport à une double injonction contradictoire, ce qui est scandaleux pour un dirigeant politique qui devrait, au lieu de créer de nouvelles conditions de dissensions (y compris dans les familles, par exemple entre Antigone et Ismène, puis entre lui-même et son fils Hémon), tout mettre en œuvre au contraire pour harmoniser les règles auxquelles chacun doit se soumettre dans l'intérêt de la collectivité.

Si Créon incarne donc ici manifestement ce qu'un dirigeant politique ne doit pas faire, faut-il pour autant considérer Antigone comme un modèle et un exemple à suivre ?

### **III/ FAUT-IL CONSIDÉRER ANTIGONE COMME UNE HÉROÏNE EXEMPLAIRE ?**

#### **A/ Elle peut certainement être considérée comme une héroïne**

1/ Son courage face à la mort, sa liberté de conscience et son refus d'accepter un interdit sacrilège en font évidemment une figure individuelle remarquable. Comme Achille dans *l'Iliade*, elle choisit une vie brève, mais qui lui apporte une gloire impérissable, soulignée par la figure étymologique et le comparatif : πόθεν κλέος γ' ᾧν εὐκλεέστερον κατέσχον ; Dans la postérité littéraire, elle pourra apparaître comme une championne de la résistance à la tyrannie, en particulier dans des contextes totalitaires, même si cette lecture, nous allons le voir, est anachronique en ce qui concerne Sophocle.

2/ Son choix de l'amour, martelé dans les quatre derniers vers de l'extrait par des polyptotes ou des figures étymologiques (φίλος / συμφίλειν / φιλητέον / φίλει), a pu la faire passer aussi pour une héroïne aux valeurs pré-chrétiennes.

#### **B/ Mais comme beaucoup de héros de Sophocle, elle est aussi orgueilleuse et individualiste**

Jean Anouilh, qui a fort bien lu Sophocle même s'il s'en démarque, fait dire à Créon dans l'une de ses tirades : « L'orgueil d'Oedipe. Tu es l'orgueil d'Oedipe. » En effet, Antigone est totalement seule (σὺ μούνη) et ne s'en soucie pas. Elle décide et va son chemin sans se sentir en rien liée par de

quelconques devoirs envers la *polis*. Or même si elle a raison sur le fond de contester la pertinence de l'édit de Créon, c'est cette attitude contestataire, affranchie de toute considération collective, qui, au Ve siècle avant Jésus-Christ, dans le cadre de la démocratie athénienne, peut et doit poser problème.

### **C/ Ses valeurs ne sont en fait pas celles de la cité démocratique**

1/ Sur le plan politique, la cohérence de son action tient à sa fidélité absolue à la famille et à la loi du sang. En témoigne un champ lexical conséquent : τὸν αὐτάδελφον, τοὺς ὁμοσπλάγχνους, ὄμαιμος, ἀδελφός. Lorsque Créon lui demande si elle ne rougit pas de se distinguer des autres, elle répond par une *sententia* (maxime) : Οὐδὲν γὰρ αἰσχρὸν τοὺς ὁμοσπλάγχνους σέβειν. Cette structure lapidaire, sans verbe conjugué, avec un sujet à l'infinitif et un COD au pluriel, a valeur gnomique et exprime une loi qui ne concerne pas qu'Antigone, mais tous ceux qui appartiennent à une famille. Ce faisant, elle affirme qu'il y a d'autres solidarités que celles de la *polis*, et qu'elles lui sont supérieures.

2/ Sur le plan moral et religieux, elle fait passer le respect de la loi d'Hadès concernant les morts avant l'intérêt immédiat de la cité (la raison d'Etat), qui doit retrouver le calme après la guerre civile. En cela, elle manifeste son attachement à des valeurs archaïques intemporelles, sans se soucier de la situation politique actuelle. On peut donc résumer ainsi son opposition avec Créon : alors que Créon tente (pour de bonnes raisons mais avec une mauvaise méthode) d'assurer un ordre aussi rationnel que possible, fondé sur l'analyse de la réalité ici et maintenant, elle lui oppose une approche affective, fondée sur l'observance de croyances et de rituels immémoriaux et universels, mais source de désordre politique potentiel puisqu'elle refuse de reconnaître qu'il puisse y avoir un intérêt collectif et un état d'urgence à faire prévaloir malgré tout. S'il y avait plusieurs Antigone, le désordre à Thèbes serait assuré. En ce sens, elle est un anti-Socrate, qui acceptera plus tard en 399 de respecter la justice (injuste) de la cité, au nom de la priorité de l'intérêt collectif, et de ne pas s'enfuir de sa prison alors qu'il en a la possibilité et que sa condamnation à mort est manifestement inique.

Si on la replace dans le contexte politique qui est celui de la création de la pièce de Sophocle en 442/41, Antigone est donc une héroïne qui a le beau rôle dans la mesure où son adversaire, Créon, exerce manifestement son pouvoir de manière tyrannique : cette autocratie ne peut que mettre en garde les citoyens d'Athènes contre toute dérive tendant à la monopolisation des pouvoirs par un seul. Mais dans le même temps, Antigone défend des valeurs qui étaient en fait celles des vieilles familles aristocratiques, favorables à un gouvernement oligarchique, et que la réforme de Clisthène avait mises au pas en imposant en 508 l'isonomie (égalité de tous devant la loi) et une nouvelle division de l'Attique en dèmes (tribus) et non plus en familles. En 442, juste avant la représentation d'*Antigone*, Périclès avait réussi à faire voter une loi d'ostracisme contre le conservateur Thucydide, ce qui avait renforcé la démocratie (et le pouvoir de Périclès...) Mais ce régime politique tout neuf était loin d'être accepté par tout le monde (cf plus tard la position de l'aristocrate Platon sur la question), et l'on comprend que des tragédies comme celles d'*Antigone* aient eu pour fonction d'inviter les citoyens à réfléchir à ses fondements, en particulier lors des scènes de débat portant sur ce qu'il est juste ou pas d'imposer à une cité.

Mais bien entendu, le personnage d'Antigone a tellement de relief qu'il est devenu un mythe traversant les époques et a été remis au goût du jour en fonction des circonstances historiques. D'où les réécritures par Brecht ou Anouilh, entre beaucoup d'autres, imposant aux lecteurs qui les analysent de tenir soigneusement compte des nouvelles conditions de leur réception pour éviter des erreurs parfois grossières, comme celle qui consisterait par exemple à attribuer à l'adolescente écorchée d'Anouilh des motivations qui sont celles de l'héroïne de Sophocle.